

Les évolutions techniques du début du 20ème siècle

Le début du 20ème siècle est marqué par des évolutions techniques qui modifient considérablement le mode de vie.

L'éclairage : en 1905 quand on parle d'éclairage il s'agit de lampes à acétylène et un peu plus tard de lampes à essence (des progrès par rapport aux lampes à huile), mais en 1911 l'électricité arrive, et avec elle l'éclairage des rues, une lampe est installée devant la mairie en 1916 et une devant l'usine en 1929.

L'adduction d'eau : le captage de l'eau de Condillac remonte à 1894, elle alimente de nouvelles bornes-fontaines (une devant l'école de filles en 1928) et elle pénètre petit à petit à l'intérieur des maisons, les habitants prennent des concessions (67 entre 1897 et 1914), le logement des instituteurs est équipé de robinets dès 1908.

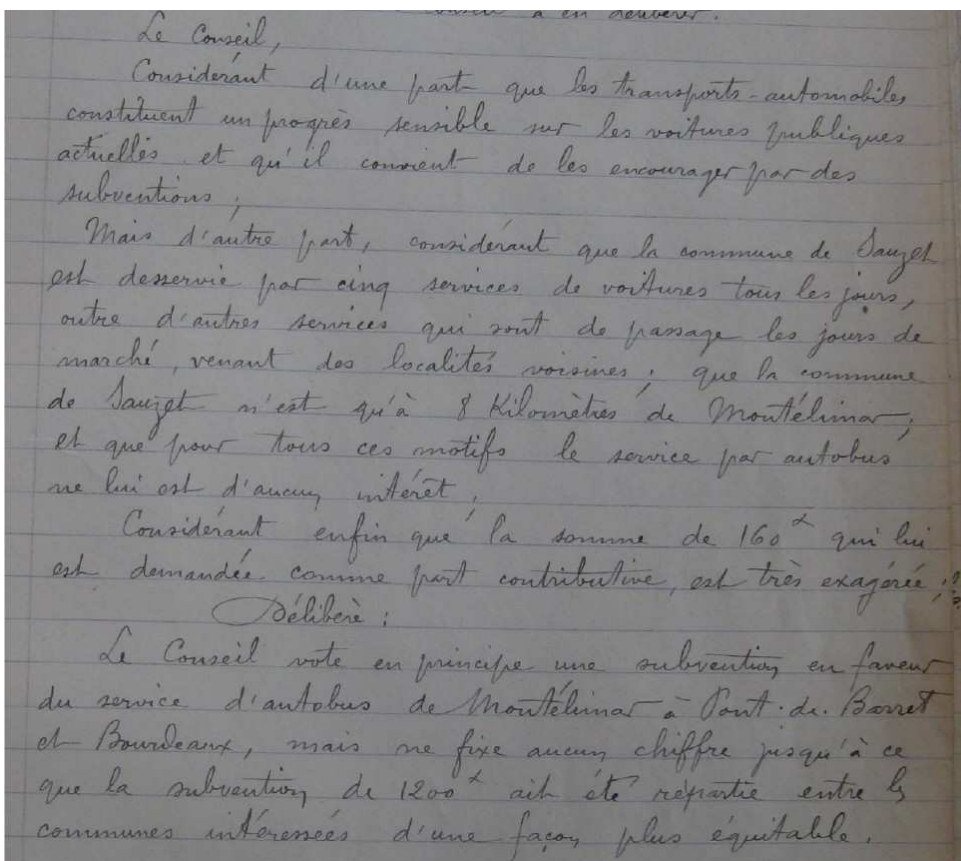
La circulation : la route départementale est rectifiée mais toujours empierrée (le goudronnage n'arrivera qu'en 1928), la circulation automobile est encore rare, les voitures sont le plus souvent à chevaux, les piétons sont rois, mais des lignes d'autobus sont créées et en 1909 on juge nécessaire de limiter la vitesse.

Sauzet et le «modernisme» au début du 20ème siècle

En 1902, malgré l'insistance du Préfet, le Conseil Municipal refuse pour la deuxième fois l'installation d'une cabine téléphonique (il faut dire que la commune est sollicitée pour la somme de 600F).

Mais la même année on réclame un tramway dans la vallée du Roubion.

En 1909, il s'agit d'une ligne d'autobus entre Montélimar, Pont de Barret et Bourdeaux. On reconnaît que celle-ci est utile, mais pas trop...et l'on conteste la participation de 160F demandée.



Le Conseil,
Considérant d'une part que les transports automobiles constituent un progrès sensible sur les voitures publiques actuelles et qu'il convient de les encourager par des subventions,
Mais d'autre part, considérant que la commune de Sauzet est desservie par cinq services de voitures tous les jours, outre d'autres services qui sont de passage les jours de marché, venant des localités voisines, que la commune de Sauzet n'est qu'à 8 Kilomètres de Montélimar, et que pour tous ces motifs le service par autobus ne lui est d'aucun intérêt,
Considérant enfin que la somme de 160^{fr} qui lui est demandée comme part contributive, est très exagérée ;
Délibère :
Le Conseil vote en principe une subvention en faveur du service d'autobus de Montélimar à Pont de Barret et Bourdeaux, mais ne fixe aucun chiffre jusqu'à ce que la subvention de 1200^{fr} ait été répartie entre les communes intéressées d'une façon plus équitable.

La même année, limitation de vitesse dans la traversée du village

Sur la proposition de M. le Maire,
Le Conseil décide que la vitesse maxima des automobiles, motocyclettes et tous autres véhicules, ne pourra être supérieure à 10 Kilomètres dans l'intérieur du village.

Mais pour la distribution électrique et l'éclairage des rues, en 1911, un enthousiasme sans faille.

Le Conseil,
Vu le cahier des charges précité,
Considérant que l'éclairage électrique est aujourd'hui l'éclairage moderne le plus commode, le moins dangereux, le plus répandu, tout en donnant une belle lumière et étant à la portée de toutes les bourses,
Considérant enfin que l'éclairage électrique constitue un grand progrès, et qu'il y a un réel avantage pour la Commune à l'adopter au plus tôt,
Pour tous ces motifs,
Accorde à la Société "l'Énergie Industrielle" la Concession d'une distribution électrique pour une durée de 40 ans, aux clauses et conditions du cahier des charges qu'il approuve dans tous ses détails.
Décide en outre que le village sera éclairé par 21 lampes de 29 bougies chacune, suivant le plan annexé.

Montagnier Vangelos
S. Nicola Michel
Brest
Franchi

Cependant le cahier des charges passé avec la société l'Énergie Industrielle, ne recevra l'accord de «l'ingénieur des contrôles» qu'en Février 1914.

L'usine de moulinage et les laboratoires Richard

La présence de cette usine a entraîné une activité ouvrière, surtout féminine, qui a marqué la mémoire du village.

En 1928 M. Rouyer de Saulce, parent du boulanger de Sauzet, entreprend la construction d'une maison d'habitation et d'une usine de moulinage à Sauzet. Il était associé à M. Morare, déjà fondateur d'une telle usine à Saulce. C'est le plus ancien bâtiment à gauche en entrant dans la cour.



Au début l'usine travaillait la soie, elle employait une vingtaine de femmes ou jeunes-filles , un seul homme (pour l'emballage) . Le travail était encadré par un contremaître M. Chabanne, M. Serviant, M. Rouyer fils du fondateur.

En quoi consiste le moulinage? C'est l'une des étapes du traitement du fil de soie permettant au final de tisser des étoffes. L'usine reçoit des flottes (écheveaux) de soie grège obtenue par dévidage des cocons dans une filature (filature du Teil) et livre du fil de soie ouvrée qui, après traitement complémentaire et teinture, sera apte à être tissé. L'opération de moulinage consiste à réunir plusieurs fils de soie grège et à les tordre ensemble en les enroulant sur des bobines grâce à des machines, les moulins, familièrement appelées «banques». Les moteurs d'entraînement sont électriques. Le travail des ouvrières est de charger les flottes sur la machine et de surveiller les fils en cours de moulinage pour les rattacher en cas de cassure. Le fil obtenu sur les bobines passe ensuite au détrinquantoir pour être enroulé sur des tubes pour la commercialisation.

En 1934 un deuxième bâtiment est construit, perpendiculaire au premier, au fond de la cour.

Au début des années 40, la soie périclité et l'usine commence à travailler le nylon.

En 1946 le moulinage déclare un agrandissement du bâtiment industriel dont l'équipement s'achèvera en 1950 .

En 1961 l'usine fait maintenant partie de l'entreprise «Moulinage et Retorderie de Chavavanoz» basée à Chavanoz dans l'Isère (M. Vandamme, Directeur). Celle-ci procède à des constructions nouvelles en deux tranches (1961, 1964), il s'agit du troisième bâtiment situé à droite de la cour et d'une extension à l'arrière.



La technique évolue , on parle alors de retorderie.

En 1973 fermeture de l'usine.

Témoignage de Madeleine Fournet Perroton

J'entrai à l'usine en 1934, j'avais 12 ans. J'étais encore une enfant, par exemple je faisais le trajet depuis le village avec une camarade, tout au long nous courrions en jouant au cheval avec une ficelle autour du corps en guise de rênes! Il y avait d'autres très jeunes filles: Mireille Raspail 12ans, Vanda Artelucci 13 ans, Marcelle Gaveline 13 ans, Mathilde Siboldi 15 ans.

J'étais si petite qu'il me fallait monter sur un banc pour travailler

Nous faisons 48 heures par semaine sans congés jusqu'en 1936. En 1936 nous avons eu 8 jours de congés payés, puis 12 jours, ce qui faisait deux semaines.

La journée commençait à 7h .

Récréation, pause casse-croûte, vers 8h15-8h30. Nous allions jouer au Fondavin, pour certaines c'était le moment de rendez-vous amoureux .

A midi nous rentrions chez nous puis nous reprenions de 13h30 à 17h30.

Nous étions payées à l'heure, 5 sous de l'heure en 1934 plus 1 sou par mois, petit à petit on est monté à 40 sous de l'heure.

Certaines s'absentaient un peu trop souvent ou trop longtemps pour aller aux toilettes, alors nous devions payer un sou pour sortir.

L'apprentissage se faisait sur place, Gratienne Brochier s'occupait de cela. Si nous ne travaillions pas bien nous étions punies par des retraits sur salaire, nous pouvions être mises à pied.

J'ai quitté l'usine à mon mariage en 1943. Ma fille est née en 1945. J'ai repris de 1947 à 1950, puis de 1956 à 1973 où j'ai pris ma retraite.

J'ai commencé comme ouvrière, puis je suis devenue cadre comme Roger Perrier et Paulette Perrier.



Les laboratoires Richard

L'usine Chavanoz ayant fermé en 1973, le maire M. Bonnal fit une offre aux Laboratoires Richard. Cette entreprise familiale créée en 1958 par Marcel Richard, un pharmacien qui débuta à Aubenas, puis à Montélimar rue Raymond Daujat, vint alors s'installer à Sauzet dans les locaux vacants .



C'est principalement un «façonnier» de médicaments , sous-traitant de groupes pharmaceutiques , mais il a aussi des spécialités propres. L'effectif des salariés a pu s'élever à une centaine, sans compter les intérimaires. M. Arthur Jacquier y a travaillé, il cite les remèdes bien connus: élixir parégorique, huile de ricin, sirop de potassium, alcoolat de lavande, sulfamides, aspirine, vitamines. Il a dû cesser cette activité pour cause d'asthme. Les laboratoires ont quitté Sauzet en 1998 pour Les-Reys-de-Saulce où ils continuent de se développer.